





Suite à la chute des feuilles mortes j'ai constaté un nid de frelons dans un arbre de notre jardin. Que dois-je faire?

> La destruction d'un nid de frelons durant les saisons froides représente moins de danger. Si vous êtes certains que ce nid n'est plus occupé et que vous pouvez y accéder en tout sécurité, vous pouvez le retirer. En cas de doute, il est fortement conseillé de faire appel à une société d'extermination professionnelle pour procéder au retrait du nid.



Serons-nous informés des travaux du centre-ville? Quelles seront les déviations mises en place ?

> Dès le mois de janvier les premiers chantiers débuteront avec les travaux de la rue Aristide Briand. Lorsque des déviations seront nécessaires nous communiquerons sur les réseaux sociaux de la ville, le Lys'mag et sur des panneaux en amont des rues barrées. N'hésitez pas à regarder régulièrement sur le site Internet.



Faut-il réserver sa place pour la cérémonie des vœux?

La cérémonie est ouverte à tous les Dammariens, sans invitation préalable. Il vous suffit de vous présenter à l'Espace Pierre Bachelet le 20 janvier 2023 à 19 h.

Directeur de la publication : Gilles Battail. Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet. Rédaction et photos : Service communication / Alexia Thibault / Marc de Gortchakoff. Crédits photos : Service communication / Adobe Stock. Charte graphique et mise en page : Service communication / Marc de Gortchakoff. Impression : Le Réveil de la Marne. Distribution : Agents municipaux. Tirage : 10 000 exemplaires. Dépôt légal : Janvier 2023 © droits réservés.





Chères Dammariennes, chers Dammariens.

Sommaire

P.4-5 En bref P.6 Un accueil repensé P.7 Extension des jours et horaires de présence de la police municipale P.8-10 Projet cœur de ville : démarrage de la 3e phase des travaux P.11 De jeunes dammariens s'initient à la natation P.12 La maison des ressources forme à l'utilisation des outils numériques P.13 En savoir plus sur les perturbateurs endocriniens P.14 Tribune libre P.15 Michel Izard, au cœur du chantier de la Cathédrale Notre-Dame de Paris P.16-17 Rétrospective P.18-19 Agenda

En ce début d'année, je tiens, avec l'ensemble du Conseil municipal, à vous adresser nos vœux les plus sincères!

Après deux années perturbées par la crise sanitaire liée à la Covid-19, je suis heureux de vous annoncer que nous vous donnons rendez-vous le vendredi 20 janvier à 19 h, à l'Espace Pierre

Bachelet, pour la cérémonie des vœux. Nous souhaitons avant tout en faire un moment de convivialité et d'échanges. Cette année, nous vous proposons de nous retrouver dans le cadre de la Dammarie Académy, après la nouvelle édition de la Star Académy qui s'est tenue dans le château des vives eaux comme quelques années en arrière ...

Le mois de décembre a été marqué par le marché de Noël, qui a été encore cette année un évènement chaleureux, malgré la météo, magique et féerique par les décors et les animations.. Je tiens à vous remercier pour votre présence, ainsi que l'ensemble des services municipaux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, par leur ingéniosité, notamment pour la création d'une grande partie des dé-



Gilles Battail Maire de Dammarie-lès-Lys Conseiller régional

corations, réalisées avec des matériaux recyclés : bois, pneus, plastiques... La dimension écologique et citoyenne est présente dans l'ensemble de notre action, en voici une belle illustration.

À partir du 16 janvier, nous lançons la 3º phase de l'aménagement du cœur de ville. Les travaux qui

en découlent, se tiendront jusqu'en janvier 2024. Ils concerneront principalement le parvis de l'hôtel de ville, la Place Mazet et la Place Paul Bert, l'Avenue Henri Barbusse, la rue Aristide Briand et la rue du Moulin. Avec les élus nous vous présenterons l'ensemble des étapes, leurs finalités et les incidences à l'occasion d'une réunion d'information le jeudi 12 janvier à 19 h 30, salle Raymond Bussières à l'Espace Nino Ferrer. Je vous invite à lire l'article consacré à ce projet en pages 8, 9 et 10.

Je vous souhaite à nouveau à toutes et tous, une très belle année, qu'elle vous apporte bonheur et réussite, dans vos projets personnels et professionnels et vous garde en bonne santé.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances: Bienvenue à BITIER Dylan, GUIDICELLI PEIXOTO Livia. Mariages: Toutes nos félicitations à Carmen MATONGO et Arnaud NGOMBO BANSIMBA MATONDO (16/12/2022), Emmanuelle ESMINGEOT et Romain GEFFROY (17/12/2022), Liliane NGOTENI ISSONGO et Maurice ELIMBI (17/12/2022).

Décès : Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de

- Marie-Claire LEFLOCH (née QUEMARD) décédée le 17 octobre 2022 à l'âge de 84 ans.
- Pascal LIEBE décédé le 8 novembre 2022 à l'âge de 61 ans.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Collecte des sapins

Après les fêtes de fin d'année, la ville organise une collecte des sapins, du 9 au 27 janvier. Vous pouvez les déposer dans le point de collecte situé sous la halle du marché tous les jours excepté le jeudi et le week-end ou aux serres municipales situées au 407 avenue du Lys ouvertes au public de 8h30 à 16h30 sauf le weekend. La ville en fera du broyat, qu'elle utilisera pour des techniques de jardinage naturel.

Le SMITOM-LOMBRIC collectera aussi les sapins, à condition qu'ils soient déposés à côté des bacs à ordures ménagères du 1er au 15 janvier 2023. Enfin il est aussi possible de les apporter à la déchetterie, située 4 rue de Seine, du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

Demandes de passeport

Face à l'affluence des demandes et à l'allongement des délais depuis plusieurs mois, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met en place un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un rayon géographique. Le moteur de recherche propose les communes et les créneaux de rendez-vous disponibles sur une période de 3 mois maximum, selon les critères indiqués.

Informations: www.rendezvouspasseport.ants.gouv.fr



Recensement de la population

Le recensement partiel de la population se déroulera du 19 janvier au 25 février 2023. Les personnes concernées recevront un courrier dans leur boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document doit être conservé précieusement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Devenir bénévole auprès de la halte répit Alzheimer

La Croix-Rouge recherche des bénévoles pour participer à l'accueil des bénéficiaires, au sein de la Halte Répit Alzheimer, créée avec la ville et située 380 Chemin du Clocher sur le site du Bois du Lys de Dammarie-lès-lys. Il s'agit d'assurer une permanence, les lundis après-midi de 14h à 17h, en faisant participer les personnes atteintes de la maladie à des jeux et plein d'autres activités! Après une période d'essai, les bénévoles recevront une formation spécifique sur la maladie d'Alzheimer.

Informations auprès de Marie-George Rayssiguier, responsable Croix-Rouge HRA du Bois du lys au 06 21 50 37 52.





Travaux Cœur de ville Réunion d'information

La Ville organise une réunion d'information sur la phase 3 du projet cœur de ville, le 12 janvier 2023 à 19h30 en salle Raymond Bussières (Espace Nino Ferrer).

Le Maire et l'équipe municipale seront présents afin de répondre aux questions des Dammariens sur cette nouvelle phase.

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez de votre domicile pour quelques jours de congés ? Optez pour ce dispositif proposé par la Police municipale et nationale qui permet une surveillance de votre domicile.

Rendez-vous sur https://www.mairiedammarie-les-lys.fr/fr/voisins-vigilants-et-operationtranquillite-vacances pour remplir le formulaire en ligne ou contactez la Police municipale au 07 61 27 50 46.



Place en crèche

Les parents et les futurs parents qui souhaitent obtenir une place en crèche (crèche familiale, multi accueil Les Daminous, crèche Jacqueline Bonjean) doivent contacter la Maison de la petite enfance. Les places étant limitées, il est conseillé de réaliser cette démarche dès le début de la grossesse.

À la suite de cette demande, un questionnaire et des documents seront à fournir auprès de la Maison de la petite enfance du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30. Cette première démarche correspond à une pré-inscription. Elle permet aux parents de figurer sur une liste d'attente.

En février, un courrier sera envoyé comprenant un coupon-réponse à retourner pour confirmer la demande d'inscription au sein d'une structure municipale. Les dossiers sont ensuite classés selon la date de préinscription, pour ensuite passer en commission d'attribution des places. Fin mai, la réponse de la commission est donnée aux familles.

Renseignements au 01 64 87 49 23 ou sur petite.enfance@mairie-dammarie-les-lys.fr

Maison de la petite enfance, 352 avenue Henri Barbusse.



Les tarifs du CCAS évoluent

À compter du 1er janvier 2023, les tarifs des services du CCAS évoluent. Le service de transport à la personne (trajet collectif ou individuel en minibus) au sein de Dammarie-lès-Lys est fixé à 1,60 ϵ . En dehors de la ville (dans un rayon de 30km) il est de 3,20 ϵ . Une carte minibus est proposée pour 5 trajets (8 ϵ), 10 trajets (16 ϵ) et pour 20 trajets (31 ϵ).

Les Dammariens intéressés par le service de portage de repas à domicile, qui s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, doivent se rapprocher du CCAS afin de connaître le tarif qui s'applique en fonction de leurs ressources.

Informations au 01 64 87 44 71.

UN ACCUEIL repensé

L'accueil général de la ville, tant physique que téléphonique, est géré au sein du Centre administratif. Depuis quelques mois, des changements sont intervenus pour assurer un meilleur service aux administrés. Une nouvelle étape a lieu en ce mois de janvier.

'accueil téléphonique est assuré par un centre d'appel. Un ou deux agents, selon les plannings de présence, réponde(ent) quotidiennement aux appels du lundi au vendredi. Elles prennent en note les demandes, répondent directement quand elles maîtrisent l'information ou transmettent aux services concernés. Le centre d'appel était jusqu'à présent situé au rez-de-chaussée, dans un bureau qui va être récupéré par le service État-civil. Ce dernier doit impérativement être accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'est pas nécessaire pour le centre d'appel qui est donc transféré au 1^{er} étage. Chaque jour ce sont en moyenne une centaine d'appels qui sont traités par ce standard général.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL

En ce qui concerne l'accueil physique, il est assuré par un agent, installé derrière une grande banque localisée sur la gauche de l'entrée. Les travaux qui vont avoir lieu en janvier, vont permettre de relocaliser le guichet face à l'entrée. Il sera par ailleurs plus petit et plus haut pour faciliter les échanges. Il a également fait l'objet d'un aménagement adapté à l'accueil des personnes à mobi-



 Mélissa, Joanny et Mylène vous accueillent au Centre administratif et répondent à vos appels.

lité réduite. Ce guichet provient de l'ancien pôle santé.

Fermeture exceptionnelle du centre administratif les 9, 23, 24 et 25 janvier.

Il a été transformé par le menuisier de la ville, dans le cadre d'une démarche de recyclage et de réutilisation de matériel et de mobilier, aujourd'hui très développée au sein de la collectivité. Elle permet d'éviter certains achats et d'adopter une démarche vertueuse, rendue possible grâce aux savoir- faire des agents communaux, notamment dans les métiers du bâtiment (serrurier, menuisier...)et

des espaces publics (agents du service des espaces verts, du nettoiement). L'agent d'accueil apporte les réponses dites de 1er niveau comme des renseignements sur les inscriptions scolaires ou sur les dates des manifestations. Parallèlement à cette transformation de la banque d'accueil, un bureau fermé va être créé permettant un accueil confidentiel, notamment pour les rendez-vous du service urbanisme.

Afin de réaliser l'ensemble des changements ainsi que des travaux de mise aux normes électriques, le Centre administratif sera fermé les 9, 23, 24 et 25 janvier prochains. Vous pourrez continuer à joindre l'accueil général de la ville au 0179769600.

Extension des jours et horaires de présence DE LA POLICE MUNICIPALE

À partir du mois de janvier, la police municipale sera présente sur la commune, tous les jours de la semaine, avec de nouveaux horaires permettant notamment des interventions de nuit régulières.



▲ Les policiers municipaux travaillent dorénavant 7 jours sur 7.

a police municipale, créée en 2017, avec 2 ASVP et 2 policiers municipaux intervenaient uniquement en journée jusqu'à 17h, du lundi au vendredi. Afin de répondre au mieux aux attentes des Dammariens, elle s'est progressivement développée au cours des années, permettant une présence en soirée une fois par semaine. Grâce à un réaménagement horaire et au nombre d'agents qui s'élève aujourd'hui à onze, elle va pouvoir être présente 7 jours sur 7 et en soirée. Son action vise par sa présence à empêcher l'occurrence de délits et à intervenir en cas de troubles de voisinage, rixes... D'octobre à fin avril, les agents

effectueront leur service en semaine et les samedis, jusqu'à 20 h et les dimanches jusqu'à 18 h. Puis du 1er mai au 30 septembre leurs heures de service s'étendront jusqu'à minuit.

VIGILANCE ET PRÉVENTION

« L'allongement des horaires d'intervention de la police municipale en soirée, grâce à l'augmentation des effectifs, était un engagement de l'équipe municipale. Le recrutement n'a pas été simple, puisque le métier est en tension avec un nombre d'offres d'emploi plus important que le nombre de candidats disponibles. À ce jour nous comptons 11 agents opérationnels, dont un maître-chien. Grâce à leurs rapports quotidiens et à un système de vidéosurveillance, ils font remonter des informations précises et offrent un regard précieux sur la réalité du terrain afin de prendre des mesures adaptées » déclare Alain Saussac premier adjoint au maire délégué à la tranquillité et à la salubrité publique. Au-delà de leur présence sécurisante sur le terrain, ils effectuent également de nombreuses missions de prévention ou d'aide auprès de la population. Ainsi ils mettent en place des actions de sécurité routière et apportent leur concours lors d'accidents de la route et luttent contre les véhicules ventouses immobilisés sur la voie publique durant des semaines, voire des mois au même emplacement. Ils participent aux dispositifs voisins vigilants et tranquillité vacances et développent des initiatives de sensibilisation aux démarchages abusifs et de prévention aux cambriolages. Pour cette année 2023, ils ont également élaboré des actions de sensibilisation destinées aux plus jeunes pour rendre leurs déplacements à pied ou à vélo plus sûres.

Pour joindre la police municipale, composer le 07 61 27 50 46.

PROJET CŒUR DE VILLE

démarrage de la 3^e phase

À partir du 15 janvier prochain, la 3e phase des travaux d'aménagement et de rénovation du cœur de ville, débutera. Elle s'échelonnera jusqu'en janvier 2024. Les principales opérations concernent le parvis de l'hôtel de ville et la Place Mazet, la Place Paul Bert et l'Avenue Henri Barbusse.

e programme des travaux du centre-ville porte notamment sur la création de places de stationnement supplémentaires, la sécurisation des cheminements piétons, l'amélioration de l'accessibilité, la requalification des espaces et un traitement plus végétalisé. La première phase se déroulera dans un calendrier prévisionnel situé entre la mi-janvier et la mi-mars. Elle concernera la rue Aristide Briand. Les travaux permettront, à terme, d'offrir davantage de station-

nement dans la rue ainsi que

de nouveaux emplacements

dédiés au rechargement des véhicules électriques. Un élargissement des trottoirs sera réalisé, permettant aux piétons de circuler plus sereinement à travers le centre-ville mais aussi aux restaurateurs de s'approprier ce nouvel espace, durant la période estivale, en installant des terrasses éphémères. Durant les travaux, la circulation ne devrait pas être impactée exceptée la rue Aristide Briand qui sera fermée. Le parking de l'hôtel de ville, sera inaccessible les week-ends.

EMBELLISSEMENT ET ACCESSIBILITÉ

De mars à fin mai environ, se dérouleront les travaux du square Normandie Niémen et du parvis de l'hôtel de ville. Ils respecteront la volonté des Dammariens, recueillie dans le cadre de la concertation initiée en février dernier, en faisant de ce parvis une grande place disposant d'un espace central engazonné.

Vous pourrez suivre l'avancement des travaux du centreville, étape par étape, ainsi que les déviations de circulation ou des lignes de bus, sur le site internet de la ville, la page Facebook et dans les prochains numéros du Lys'mag.

Le parking de la place Mazet sera indisponible durant la durée de ces travaux, mais la circulation ne devrait pas être perturbée. Débutera ensuite le chantier de la place Paul Bert, où se situent l'église et l'espace Nino Ferrer.

Elle sera intégrée au circuit piéton du centre-ville grâce à des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, à l'élargissement des trottoirs et à la création de nouvelles traversées piétonnes. La place bénéficiera d'un cachet supplémentaire grâce à l'installation d'un nouvel éclairage et d'un habillage en pavés. La création d'un jardin entre le presbytère et la place ainsi que la mise en sens unique de l'avenue du Maréchal

> Foch, afin d'y matérialiser un contresens pour les cyclistes, finaliseront cette opération. L'étape suivante devrait nous amener à la fin de l'année 2023, les travaux se concentreront alors sur le secteur du bas Moulin, avec la réfection de la rue du Moulin et l'aménagement de la place Mazet. Cette place centrale conservera sa vo-

cation de lieu de stationnement au pied des commerces, tout en intégrant davantage d'espaces verts et de cheminements piétons. Elle sera destinée à devenir un lieu de vie, agréable et attractif et sera un des atouts au service de la redynamisation du cœur de

ville. Comme les Dammariens l'ont exprimé lors de la consultation, la place deviendra un square paysager avec davantage de végétation, 19 places de stationnement dont 1 pour les personnes à mobilité réduite. La circulation sera limitée à 30 km/h dans cette

zone à sens unique. Ces travaux nécessiteront la fermeture temporaire de la rue du Moulin. Enfin la dernière phase consistera à rénover l'avenue Henri Barbusse, dès le début de l'année 2024. Cet axe bénéficiera d'une requalification complète de la voi-

rie avec l'élargissement des trottoirs côté parc et une redéfinition des places de stationnement. Des travaux d'enfouissement des réseaux sont également prévus dans cette avenue, empruntée notamment pour se rendre au parc du château Soubiran. Le calendrier est bien entendu prévisionnel, car la réalisation de cette opération d'aménagement peut être soumise à des difficultés d'approvisionnement des matériaux ou autres imprévus rencontrés au cours des chantiers : « De nombreux travaux de voirie sont prévus mais aussi des travaux liés aux enfouissements des réseaux. Il a donc fallu prévoir un étalement sur plusieurs mois et en plusieurs étapes pour réduire le plus possible la gêne et l'impact sur les commerçants, la circulation des bus et des véhicules et sécuriser les accès piétons » précise Paulo Paixao, adjoint au Maire délégué à l'aménagement urbain et aux commerces. Certains travaux vont toutefois occasionner des difficultés temporaires et





Notre centre-ville est vieillissant, certains trottoirs sont très étroits et présentent des dénivelés inconfortables pour les personnes à mobilité réduite. Afin d'y remédier, nous souhaitons sécuriser la traversée du centre-ville et réorganiser les espaces publics (places, espaces verts, stationnements, circulations douces). Une place plus importante doit être donnée aux piétons, intégrant également une mise en accessibilité des cheminements et des liaisons douces. Les travaux concerneront le revêtement routier.

les réseaux, l'éclairage public, le stationnement, les trottoirs, les places publiques, le mobilier urbain.

Paulo Paixao adjoint au maire délégué à l'aménagement urbain.

entraîner une réorganisation des usages, notamment la collecte des ordures ménagères ou les livraisons chez les commerçants. Les entreprises et les services techniques de la ville mettront tout en œuvre pour étudier des

plans de circulation adaptés aux aménagements et mettront en place, en amont du centre-ville, des déviations. « Nous espérons que les impacts négatifs seront les plus minimes possible. Cette période qui pourra être un

peu difficile est un mal nécessaire pour avoir, demain, un cœur de ville plus attractif » ajoute l'élu.



◀ Les travaux du parvis de l'hôtel de ville débuteront au printemps 2023.

RÉUNION D'INFORMATION

Jeudi 12 janvier à 19h30, le maire et l'équipe municipale, vous donnent rendez-vous pour une réunion d'information concernant les travaux d'aménagement du cœur de ville.

Salle Raymond Bussières, Espace Nino Ferrer, 13 place Paul Bert.

DE JEUNES DAMMARIENS

s'initient à la natation

Lancée en septembre, l'école d'initiation à la natation a accueilli 30 premiers élèves. La plupart de ces enfants, âgés de 8 à 10 ans, ne savaient pas nager ou appréhendaient l'immersion dans l'eau. Après seulement quelques heures de pratique, les enfants réalisent déjà de beaux progrès !

ans le grand bassin de la piscine Jean Boiteux, les enfants plongent un par un dans l'eau. Kelysha et Jekalia ont du mal à s'élancer. Elles sont aidées par Sébastien, l'un des deux maîtres-nageurs de la Ville, qui leur tend une perche. Une fois dans l'eau, certains enfants s'aident parfois du rebord de la piscine pour avancer. Ce qui n'a rien d'étonnant car cette séance est dédiée aux enfants qui n'ont pas d'autonomie aquatique. « Certains ne savaient pas nager, d'autres avaient une appréhension de l'eau. Il a donc fallu qu'ils se familiarisent progressivement avec le milieu aquatique et qu'ils gagnent en confiance » déclare Sébastien. « Ils sont en tout cas tous très motivés et assidus! » ajoute Silfrid, le second maître-nageur.

DES SÉANCES RYTHMÉES

Plongeon dans l'eau, nage, flottaison, franchissement d'une ligne sous l'eau... les enfants enchaînent les exercices sous les consignes des deux maîtres-nageurs durant des séances qui ne dépassent jamais 45 minutes : « Plus long, ce serait contre-productif pour ces enfants qui n'ont



▲ Le maître-nageur aide les jeunes à se lancer dans l'eau.

pas l'habitude de nager » précise Sébastien. Cela a pourtant suffi aux enfants pour réaliser de véritables progrès, constatés également par leurs parents. « Je suis très satisfaite de ces séances » déclare une maman venue assister au cours : « ma fille ne savait pas nager. Je suis rassurée qu'elle maîtrise maintenant les bases pour se débrouiller seule dans l'eau. Elle m'a déjà dit qu'elle voulait poursuivre la natation en club ». En attendant, les enfants poursuivent leurs efforts en vue de l'évaluation de fin de cycle qui attestera de leurs acquis avec, à la clé, un précieux diplôme.

Renseignements: 01 64 87 45 32.

SESSION POUR LES 6-8 ANS

La prochaine session d'initiation à la natation sera consacrée aux enfants âgés de 6 à 8 ans, ne sachant pas nager. Le tarif pour le semestre (du 8 février au 28 juin 2023) est de 65€. Les cours sont dispensés par un maître-nageur chaque mercredi de 15 h à 16 h à la piscine municipale Jean Boiteux.

LA MAISON DES RESSOURCES forme

à l'utilisation des outils numériques

Un des axes d'action de la Maison des Ressources est de lutter contre la fracture numérique, en un mot : aider ceux qui en ont besoin à maîtriser l'informatique et internet. Dans ce cadre, des ateliers gratuits vont être régulièrement mis en place.

Jous possédez un smartphone, une tablette ou un ordinateur mais vous ne maîtrisez pas bien ces outils numériques ? Tous les mardis à partir de fin janvier, Pierre Alexandre, coordinateur du pôle numérique de la Maison des Ressources, en charge de la conception et de la mise en œuvre des actions dans ce domaine, animera des cours gratuits d'informatique pour les débutants. Il sera aidé par Sylvianne, bénévole, une implication qui correspond à l'ADN de la Maison des Ressources. Les groupes seront restreints afin que les participants novices puissent apprendre tranquillement les bases : utilisation des logiciels du pack office, comme Microsoft Word ou PowerPoint ou encore utilisa-

▲ Pierre-Alexandre forme aux rudiments de l'informatique.

tion de périphériques tels qu'un clavier, une souris ou un outil de stockage de données. « Les participants pourront apporter leur propre ordinateur s'ils le souhaitent mais nous disposons également d'ordinateurs portables au sein de notre salle informatique. Celle-ci sera également en accès libre chaque vendredi après-midi afin de permettre aux Dammariens qui n'ont pas Internet à leur domicile, de réaliser leurs démarches » précise le coordinateur

ATELIERS THÉMATIQUES ET ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Des ateliers thématiques seront également proposés deux fois par semaine à partir du mardi 24 janvier, les mardis et les jeudis. Ils pourront porter sur comment effectuer des démarches en ligne sur les sites AMELI ou Pôle emploi mais aussi comment gérer sa boîte e-mail ou le paiement de ses impôts en ligne. « En 2017, de nombreuses administrations sont passées au tout numérique », indique Pierre Alexandre. « C'est devenu une nécessité de maîtriser les bases d'Internet pour réaliser des démarches de la

vie courante. Tout le monde n'a pas la même aisance et il est normal que certaines personnes se sentent un peu perdues ou en difficulté. Nous sommes là pour les aider et les rassurer en leur donnant les moyens de se familiariser ou de mieux maîtriser ces outils » précise le coordinateur numérique. Enfin pour celles et ceux qui se questionnent sur un prochain achat d'ordinateur, de téléphone, de tablette ou sur un besoin en informatique particulier, il sera possible d'obtenir des conseils lors des permanences, sur inscription, les lundis matins et mercredis après-midi.

Ateliers thématiques : les mardis et les jeudis de 9h30 à 12h, de 14h30 à 17h et de 18h à 20 h 30.

Cours d'informatique pour débutant : les mardis de 13h30 à 15h et de 15h15 à 16h30 (hors vacances scolaires).

Permanences individuelles : les lundis de 9h30 à 12h et les mercredis de 14h30 à 17h sur rendez-vous (hors vacances scolaires).

Inscription obligatoire auprès de la Maison des Ressources (Espace Albert Schweitzer, Place du 8 mai) ou au 01 64 87 49 39.

EN SAVOIR PLUS

sur les perturbateurs endocriniens

Le docteur Sylvain Chamot, chef de clinique et médecin du travail au Centre régional des pathologies professionnelles et environnementales, animera un temps d'échange sur le thème des perturbateurs endocriniens, le samedi 14 janvier à la Médiathèque. Où les trouver, comment les éviter... il répond à nos questions en amont de son intervention.



Lys'mag: Qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien?

Sylvain Chamot: Le système endocrinien regroupe les organes qui sécrètent des hormones. Il s'agit de la thyroïde, des ovaires, des testicules... Les perturbateurs endocriniens, parmi une vaste famille de composés, altèrent le fonctionnement de ces hormones.

Lys'mag: Quels sont les impacts sur notre santé?

Sylvain Chamot: Il existe des conséquences potentielles pour l'organisme, propres à chaque perturbateur endocrinien: altération des fonctions de reproduc-

tion, malformation des organes reproducteurs, développement de tumeurs ou de cancers sur les tissus producteurs d'hormones comme la thyroïde, le sein, les testicules ou l'utérus. Aujourd'hui, on se demande également si les perturbateurs thyroïdiens ne pourraient pas expliquer la baisse du quotient intellectuel, constaté au niveau mondial.

Lys'mag: Sous quelle forme les retrouve-t-on dans notre quotidien?

Sylvain Chamot: Les sources d'exposition sont nombreuses et difficiles à maîtriser. La plupart des substances qualifiées de perturbateurs endocriniens sont le plus souvent seulement suspectées d'avoir ce type d'activité. Il existe en effet très peu de perturbateurs endocriniens avérés à ce jour. Cela est dû à la grande difficulté de démontrer qu'un composé exerce sa toxicité par la perturbation du système endocrinien. Il est aussi difficile de juger les effets des doses d'exposition à ces substances. Il n'est pas forcément avéré qu'une exposition prolongée soit néfaste au même titre qu'une exposition à dose forte ou faible. Il est possible que même si une exposition à une dose unique d'un produit soit sans risque pour l'organisme, la répétition de cette exposition au cours du temps, puisse perturber le système hormonal.

Lys'mag: Comment se prémunir?

Sylvain Chamot: Il existe des gestes simples pour éviter de s'exposer à des perturbateurs reconnus comme les pesticides, les phtalates ou le bisphénol A, utilisés dans les plastiques. Il faut laver ses légumes, ne pas utiliser de bougies parfumées, éviter l'utilisation de cosmétiques ou même de certaines crèmes solaires. Il y a aussi des périodes de sensibilité accrues aux perturbateurs, comme lors des 1 000 premiers jours de vie, une grossesse ou l'adolescence durant lesquels il y a un grand chamboulement endocrinien. Les hormones subissent des variations importantes. Il y a donc un impact plus fort aux expositions. C'est pour toutes ces raisons que l'étude des perturbateurs endocriniens représente aujourd'hui un enjeu majeur pour le corps médical et les pouvoirs publics.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Les fêtes de fin d'année viennent de s'achever, moments de réjouissances et de chaleur partagés. Nous espérons que vous en avez bien profité en famille ou entre amis. En ce début d'année nous vous présentons nos vœux les plus sincères.

Le mois de janvier nous offre l'occasion de nous retrouver lors de la cérémonie des vœux. Après deux années d'interruption liées à la COVID, elle se tiendra à l'Espace Pierre Bachelet le vendredi 20 janvier à 19 h. Nous avons choisi cette année de vous accueillir dans le cadre de la « Dammarie Academy , clin d'œil à la célèbre émission reprogrammée récemment sur les écrans télé et qui a pour décor notre ville.

En ce début d'année, notre commune poursuit sa transformation. En effet, le projet « Cœur de Ville » entre dans sa troisième phase, un projet qui vise à la redynamisation et à l'embellissement de notre centre-ville. Les places du Sergent Mazet et Paul Bert, les avenues Henri Barbusse et Aristide Briand font partie du périmètre de cette nouvelle opération de requalification de notre cœur de ville.

Pour évoquer précisément les travaux, une réunion publique d'information est organisée dans la salle Raymond Bussières (Espace Nino Ferrer) le 12 janvier à 19 h 30. Elle a pour but de présenter, étape par étape, cette nouvelle phase du projet que les Dammariens ont choisi lors de la consultation proposée en début d'année 2022.

Nous savons tous que l'année 2023 risque de se révéler compliquée au regard des contraintes qui sont déjà apparues ces derniers mois : augmentation des prix alimentaires, de l'électricité, du gaz, des matériaux... Ce contexte touche tout autant les particuliers que les collectivités. L'un

comme l'autre nous serons amenés à faire des choix parfois difficiles pour faire au mieux face aux problèmes qui nous sont posés et imposés.

Nous serons toutefois vigilants à préserver les mesures au bénéfice des personnes les plus vulnérables. L'accompagnement à la scolarité et l'employabilité demeureront deux de nos priorités tout comme l'initiation et l'engagement de tous en termes de citoyenneté et d'éco-responsabilité.

La poursuite de notre action en faveur de la sécurité, comme en témoigne l'extension des horaires et jours de travail de la police municipale, représente également un enjeu majeur pour que notre cadre de vie et le vivre ensemble à Dammarie soient préservés.

Nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

L'amélioration des transports publics d'Île-de-France devient urgente. La droite régionale a réduit l'offre de transport en 2022 sur 165 lignes de bus RATP, les RER C, D, E, les Transiliens H, N, U, 6 lignes de tramways et 13 lignes de métro. Unanimement dénoncée par les associations d'usager.es et des centaines d'élu.es, cette décision aura des conséquences au moins iusqu'à l'été 2023! À la baisse de l'offre s'ajoutent les suppressions de RER, trains et bus dues à une pénurie inédite de conducteurs et conductrices. Elle est aggravée par la mise en œuvre de la privatisation et la mise en concurrence des bus de grande couronne. Île-de-France mobilités va devoir acheter les infrastructures et les bus de la RATP en 2025. Le coût sera de 5 milliards d'euros financés... par nous ! Des milliers d'agent.es ne savent pas pour qui ni comment ils travailleront dans quelques mois. Beaucoup démissionnent pour éviter la dégradation des conditions de travail due à cette privatisation. Nous avons subi et subissons encore cette même logique avec la mise en concurrence de notre réseau de bus sur l'agglomération avec un accord cadre qui a transformé l'organisation du réseau, les conditions de travail des chauffeurs de Transdev et l'attente des usagers. Malgré cette offre réduite et un réseau dégradé, Valérie Pécresse a fait voter une hausse du prix du Navigo de 98€ par an et d'autres titres de transports entre 10.5% et 31.6% au 1er janvier. C'est inacceptable.

Or, d'autres sources de financement existent (versement transport des entreprises, transactions immobilières, baisse de la TVA ...). Elles permettraient de rétablir des tarifs tolérables pour les usagers et de recueillir des investissements conséquents pour moderniser le réseau et de nouveaux matériels roulants dont on nous avait promis l'arrivée en 2021. Plutôt que de détricoter le service public à grand frais, il vaudrait mieux répondre aux attentes des usagers avec,

par exemple, un arrêt de bus au niveau du cimetière des Vives Eaux.

Inflation, augmentation des impôts locaux d'au moins 7 %, projet de réforme de la retraite à 65 ans, transfert de la fiscalité des entreprises avec la future suppression de leur Contribution de la Valeur Ajoutée vers les ménages, l'année 2023 ne s'annonce guère réjouissante.

Mais en janvier c'est aussi la fête de la lumière, du soleil symbolisé par la galette et du repas partagé pour reprendre espoir.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023. Santé et Paix.

dammariecitoyenne@gmail.com.

Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh,

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE»

En ce début d'année, c'est un cri du cœur que nous dédions à travers cet article à tous les dammariens qui travaillent au quotidien au service des habitants : agents municipaux, jardiniers, gardiens, secrétaires, techniciens, éboueurs, pompiers, police municipale, personnel de santé, services sociaux, conducteurs de bus, tous les métiers dit essentiels et souvent invisibles mais aussi aux commerçants, restaurants, entreprises qui donnent vie à nos quartiers. MERCI A VOUS TOUS.

A ceux et celles qui agissent auprès des jeunes pour leur donner le goût des études, du sport, de la culture, du respect : enseignants, éducateurs, animateurs sportifs, bibliothécaires, responsables associatifs, bénévoles, ATSEM, AESH... MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT

Aux jeunes qui viennent de finir leur 1er trimestre : l'année n'est pas finie, un travail sérieux et régulier, une écoute active en cours vous permettront de réussir. N'oubliez pas : les adultes sont là pour vous aider.

Attention aux réseaux sociaux et aux rumeurs, soyez attentifs à votre entourage. Votre jeunesse est un atout, nous comptons sur vous. Profitez-bien de vos congés. TOUS NOS ENCOURAGEMENTS

Aux parents: vos enfants ont besoin de votre soutien. Prenez du temps pour leur parler, les encourager. Le plus beau cadeau sera votre amour et votre confiance.

Vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants, ne laissez pas la rue prendre votre place.

Nous avons enfin une pensée particulière pour ceux et celles qui sont éloigné(e)s de leurs proches, qui sont malades, souffrent du froid, de solitude, d'exclusion, de discrimination, qui font partie des 20% de précaires, qui sont mal logés, qui ont des conditions de travail indignes, aux femmes victimes de violence, aux enfants harcelés, maltraités, aux aînés trop souvent isolés.

Notre société est en souffrance. Après deux années compliquées sur le plan sanitaire, le moral

des français est plombé par la guerre, l'inflation, la hausse des prix de l'énergie, le risque de récession. Il est donc plus que vital de s'entre-aider et de rester ensemble en cette période festive. Gardons le moral.

Vous pouvez compter sur notre indéfectible soutien et notre engagement à vos côtés pour une ville où il fait bon vivre, une ville respectueuse de ses habitants, avec plus de citoyenneté et de solidarité.

Que cette nouvelle année fasse la part belle à la bienveillance et à notre humanité !!! Bonne et heureuse année 2023 à tous

Patricia, Sylvie et Hicham

Un Nouveau Souffle pour Dammarie lès Lys

MICHEL IZARD, au cœur du chantier de la Cathédrale **Notre-Dame de Paris**

Le journaliste Michel Izard revient à la Médiathèque de Dammarie-lès-Lys pour commenter sa série de reportages consacrés à la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

es images de l'effondrement de la flèche et de l'embrasement de la charpente de la cathédrale ont ému le monde entier et beaucoup de Français ont fait part de leur profonde tristesse. Michel Izard fait partie des très rares journalistes qui ont eu la chance d'explorer la célèbre charpente en chêne avant qu'elle ne soit détruite. Il était encore sur place quelques jours avant l'incendie, le 11 avril 2019, pour filmer les travaux en cours. « Les poutres de la chapelle dataient du début 13e siècle, c'est difficile et douloureux de se dire qu'aujourd'hui tout a entièrement disparu » raconte-t-il lors d'un reportage pour le journal télévisé TF1.

UNE VÉRITABLE PASSION

Depuis l'incendie, Michel Izard, suit pas à pas le chantier de reconstruction de la cathédrale. C'est pour lui « Une histoire d'amour journalistique ». Douloureuse mais aussi heureuse grâce aux rencontres qu'il fait avec les nombreux acteurs de cette opération exceptionnelle : échafaudeurs, architectes, ingé-



▲ Michel Izard, reporter, a suivi le chantier de Notre Dame.

nieurs, ouvriers... L'histoire de Michel Izard avec la cathédrale dure depuis de nombreuses années : « Je me souviens de l'émotion que j'ai ressentie en 2012 quand je suis entré sous la charpente de Notre-Dame pour la première fois. C'est un monde secret. J'ai eu la chance d'y revenir en juillet 2018 au moment où l'on commençait à dresser cet énorme échafaudage que l'on voit aujourd'hui sur le toit de la cathédrale » déclare-t-il. Le journaliste partagera sa passion pour l'histoire de ce monument ainsi que les différentes étapes du chantier de reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris lors de plusieurs rendez-vous à la Médiathèque. Le premier aura lieu le 4 février prochain à 15 h.

Michel Izard – Notre-Dame Samedi 4 février 2023 - 15 h Entrée libre





◆ Du 01/12 au 10/12 - Fabrication des décorations de Noël

Depuis plusieurs années, les services techniques de la Ville réalisent de nombreuses décorations de Noël grâce à la récupération de différents matériaux. Cette année, différents corps de métiers se sont attelés à créer de nouvelles décorations, toujours plus féeriques, en réutilisant des pneus usagés pour réaliser des bonshommes de neige, des palettes et des cadres en bois pour construire de toutes pièces des étoiles et le trône du Père Noël, des branchages et des bûches pour créer des rênes. Cette initiative communale, permet d'éviter certains achats et d'adopter une démarche vertueuse grâce aux savoirs faire des agents communaux.



◆ 08/12 - Installation des décorations de Noël

Petit à petit, les agents communaux ont installé les décorations de Noël sur le parvis de l'hôtel de Ville.

14-12 - Visite féerique au château Soubiran >

En amont du marché de Noël, les services techniques de la ville ont entièrement décoré le 1er étage du château Soubiran afin de plonger les visiteurs dans un univers féerique à l'approche des fêtes de fin d'année! De nombreux visiteurs ont pu découvrir, en avantpremière à l'occasion d'une journée exceptionnelle d'ouverture, une partie des décorations du marché de Noël.







√ 18/12 - Marché de Noël

C'était le grand jour ! Le 18 décembre dernier, les festivités de Noël ont eu lieu autour de l'hôtel de ville, pour ravir toute la famille. À cette occasion, vous avez pu profiter de stands variés d'exposants et de nombreuses animations : écriture de la lettre au père noël, rencontre avec le père noël, balade en calèche à travers la ville, maquillage pour enfants, chants de Noël ... Merci à tous d'avoir bravé le froid pour venir nous rejoindre pour une journée festive et conviviale.







Du 7 au 28 janvier

Exposition de Street Art

Plusieurs artistes de la galerie bellifontaine « Fontaineblow! » mettront en lumière l'art urbain, né dans les années 1960 aux Etats-Unis :

- Samedi 21 janvier de 15h à 17h, atelier pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Tarif 5€. Inscription au 01 64 87 93 48.
- Samedi 28 janvier de 15 h à 17 h, avec l'artiste Andrew Wallas, atelier ouvert à tous.

Château des Bouillants, du mardi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.

Du 7 au 8 janvier

6e Salon International du Chat



Ce sont près de 400 chats d'une trentaine de races différentes, dont certaines très rares, qui seront mis à l'honneur durant ce salon!

Espace Pierre Bachelet - 10 h à 18 h 30. À partir de 8€.

Samedi 14 janvier Café des sciences

Perturbateurs endocriniens: où, quand, comment?

Dans le monde actuel, où les sciences font de plus en plus partie de notre quotidien, il est important de comprendre les enjeux scientifiques dans des domaines comme l'écologie, la santé, l'agriculture, les énergies...

Le café des sciences de la Médiathèque vous offre de partager un moment d'échange privilégié avec un scientifique.

Médiathèque - 14 h 30. Entrée libre.

Vendredi 20 janvier

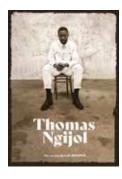
Vœux à la population

Le maire Gilles Battail et le conseil municipal invitent les Dammariens à une soirée festive pour leur présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Espace Pierre Bachelet - 19 h. Entrée libre.

Dimanche 22 janvier

One man show de **Thomas Ngijol** « L'œil du tigre »



Thomas Ngijol fait aujourd'hui partie des grands artistes du One Man Show. Vous l'avez sans aucun doute vu à la télévision et au cinéma dans des comédies populaires, aujourd'hui découvrez le sur scène où il s'est révélé.

Espace Pierre Bachelet - 16 h. Tarifs à partir de 35 €. Billetterie en ligne.



Vendredi 27 janvier

Théâtre « Un couple magique »

Pierre-François Kadabra est un magicien un peu maladroit, poète et lunaire, très amoureux de Claudine, sa compagne et partenaire, un peu trop présente dans le duo si on en croit leur agent artistique qui aimerait remplacer Claudine par son petit ami. Pierre-François va devoir redoubler d'habileté et de tours de passe-passe pour sauver la place de celle qu'il aime. Place à la magie du rire!

Une pièce de Laurent Ruquier, avec Stéphane Plaza, Valérie Mairesse, Jeanfi Jans-

Espace Pierre Bachelet - 20 h 15. Tarifs à partir de 44 €. Billetterie en ligne.



Vendredi 27 janvier

Scène Ouverte - Théâtre « Arsenic et vieilles dentelles »

Dorothée et Martha Brewster tiennent une pension au cœur du quartier de Brooklyn, dans les années 40. Ces deux délicieuses vieilles dames, respectées dans tout le guartier pour leur gentillesse et leur altruisme ont toutefois une fâcheuse manie : elles empoisonnent les messieurs tristes, âgés et solitaires, « pour leur rendre service ».

Espace Nino Ferrer - 20 h 30.

Tarif unique : 8 € - Groupe : 6 € - Abonné : 6 €.

Réservations sur cultureetvous.fr

genda

Tous les jeudis Séances de remise en forme

Activités physiques hebdomadaires à destination des femmes de tous âges.

Gymnase François Cevert de 15 h 15 à 16 h 15.

Inscription au 01 64 41 08 30.

Dimanches 13 et 27 et vendredi 20 janvier Café des habitants

Accueil convivial et échanges entre habitants. Espace Gérard Philippe de 14 h à 16 h 30. Entrée libre.

Dimanche 15 janvier **Grand loto**

Organisé par le Comité de Parrainage des Anciens. Espace Nino Ferrer - de 14h à 18h. Entrée libre.

Samedi 21 janvier Club lecture

Échanges autour de lectures animées par une bibliothécaire. Médiathèque - 10 h 30. Entrée libre.



Cérémonie des vœux le 20 janvier à 19h Espace Pierre Bachelet







